



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

OFFICE MALGACHE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

DIRECTION GÉNÉRALE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 017F-ACO/PRMP/UGPM/OMAPI/2025

1. Le **OFFICE MALGACHE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de produits d'imprimerie, catalogues et de supports de communication (à commande)** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **OMAPI LOT VH 69 VOLOSARIKA AMBANIDIA**

Rue : **ROUTE D'AMBANIDIA**

Etage / Numero de Bureau : **1er étage, Lot VH 69 Volosarika Ambanidia**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de l'Office Malgache de la Propriété Industrielle et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de l'Office Malgache de la Propriété Industrielle à l'accueil au Rez de chaussée** au plus tard le **24/07/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 04/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics